



Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec

ISSN : 1480-364X
Code : 28-2700

La population autochtone

Au Québec, la population autochtone comprend dix nations amérindiennes et celle des Inuit considérée comme une nation distincte.

Les dix nations amérindiennes sont regroupées en deux familles linguistiques: la famille algonquienne (Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Malécites, Micmacs, Montagnais et Naskapis) et la famille iroquoienne (Mohawks et Hurons-Wendat). Quant à la nation inuite, elle appartient à la famille linguistique eskimo-aléoute.

Parmi les Amérindiens, certains sont reconnus comme Indiens inscrits (ou Indiens avec statut) et, en vertu de la Loi sur les Indiens de 1876, ils bénéficient de certains privilèges, notamment en ce qui concerne la résidence dans les réserves et la possibilité que le gouvernement fédéral prenne en charge l'ensemble de leurs frais d'éducation. Cette population est dénombrée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC).

Les autres Amérindiens, c'est-à-dire les Indiens sans statut et les Métis, constituent une catégorie de la population autochtone beaucoup plus difficile à définir. Seules les données de recensements peuvent nous donner des renseignements à leur sujet, à condition toutefois que l'origine amérindienne ait été déclarée. Le tableau 1 présente diverses estimations de la population québécoise d'origine autochtone pour les années 1981, 1986, 1989, 1991, 1993 et 1996.

Tableau 1
Évolution de la population autochtone du Québec, selon le groupe ethnique et les diverses sources de données

	Statistique Canada Recensements				MAINC et Registre des autochtones			
	1981	1986	1991 ¹	1996 ²	1981	1989	1993	1996
Inuits	4 875	6 470	6 850	8 300	4 868	6 354	7 541	8 490
Amérindiens	34 400	37 150	49 995	47 600 ³	32 510	50 255	54 283	58 640
Métis	13 120	5 705	8 675	16 075	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Total	52 395	49 325	65 410	71 415	37 368	56 609	61 824	67 130

Ce tableau témoigne d'une progression constante de la population autochtone au Québec. En effet, à la population amérindienne dénombrée par le recensement de

1. Au recensement de 1991 : population ayant déclaré au moins une ascendance autochtone.
2. Au recensement de 1996 : population ayant déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone, soit les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuits.
3. Comprend les réponses de ceux qui ont indiqué qu'ils n'étaient pas autochtones, mais qui ont toutefois déclaré qu'ils étaient des Indiens inscrits ou les membres d'une bande indienne (2 055 personnes).

1996, soit 47 600 personnes, il faut ajouter la population des réserves Wendake (1 462 personnes – selon Statistique Canada), Kahnawake (8 544 personnes – selon le MAINC), Kanesatake (1 882 personnes – selon le MAINC), et celle du territoire de la réserve d'Akwesasne situé au Québec (environ 3 500 personnes) pour ainsi obtenir une population amérindienne totale d'environ 63 000 personnes. La population amérindienne est établie à 62 140 personnes par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

Par ailleurs, la population inuite telle que dénombrée au recensement de 1996, soit 8 300 personnes, est confirmée par le «registre des autochtones bénéficiaires en vertu des conventions (Cris, Naskapis et Inuits)» qui établit la population inuite à 8 490 personnes.

Ainsi, en excluant la population métisse, nous pouvons établir la population autochtone du Québec à 71 300 personnes.

Quoique la population autochtone voie, elle aussi, vieillir sa structure d'âge, elle demeure nettement plus jeune que la population allochtone¹. (Voir le tableau 2).

Tableau 2
Répartition, en pourcentage et selon l'âge, des populations autochtones et allochtones du Québec

Groupes d'âge	Autochtones			Allochtones			
	1981	1986	1996	1981	1986	1993	1996
0 à 14 ans	32,0	30,7	30,7	21,8	20,4	19,6	18,6
15 à 34 ans	40,5	41,2	34,2	37,5	34,5	30,7	28,8
35 à 64 ans	23,0	24,7	30,2	32,4	35,1	38,2	40,3
65 ans et plus	4,5	3,4	4,9	8,3	10,0	11,5	12,3

sources : Statistique Canada

La situation géographique

Rappelons une autre caractéristique importante de la situation démographique de la population autochtone du Québec, soit sa grande dispersion géographique. Représentant, en 1996, tout comme en 1986, environ 1 p. 100 de la population totale du Québec, les autochtones se répartissent dans toutes les régions de la province, exception faite de l'Estrie. Ainsi, en 1996, on compte 13 669 Montagnais dispersés sur la Côte-Nord et au Saguenay. Suivent de près les Mohawks, avec une population de 13 426 personnes (incluant 3 000 Mohawks du village d'Akwesasne), concentrés dans la région sud de Montréal, et les Cris, qui comptent 12 337 personnes établies à la périphérie de la Baie-James. En quatrième place viennent les Inuits avec 8 490 personnes qui occupent l'extrême nord du Québec. Les Algonquins, qui sont 7 900, se répartissent entre les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. Les Attikameks, plus de 4 850, vivent en Haute-Mauricie, et les 4 351 Micmacs, en Gaspésie. Les quatre autres nations sont moins nombreuses : on trouve 2 782 Hurons-Wendat près de la ville de Québec, 1 878 Abénaquis au sud de Trois-Rivières, 549 Naskapis près de Schefferville, et, finalement, 560 Malécites au sud du fleuve Saint-Laurent. Les Malécites ne vivent pas dans des réserves. Plusieurs vivent près de Rivière-du-Loup, d'autres dans la région de Longueuil.

1. Le terme *allochtone* désigne la population qui n'est pas d'ascendance autochtone

Cette dispersion géographique est renforcée par le fait que la population de chaque nation, sauf dans le cas des Hurons-Wendat et des Naskapis, vit dans plusieurs communautés. En effet, les Amérindiens du Québec sont inscrits dans 40 bandes administrant chacune leur réserve.

Plusieurs de ces réserves ne sont accessibles que par des chemins forestiers dont certains sont difficilement carrossables en hiver ou en période de dégel. D'autres, en l'absence de voies routières, ne peuvent être atteintes que grâce à des moyens de transport comme le train, le bateau, l'avion ou l'hydravion. Les réserves les plus difficiles d'accès sont les suivantes:

- les neuf réserves cries;
- la réserve algonquine de Kitcisakik (Grand-Lac-Victoria);
- la réserve attikamek de Wemotaci;
- la réserve naskapie de Kawawachikamach;
- trois des réserves montagnaises, soit Matimekosh, Pakuashipi et La Romaine.

On pourra obtenir des renseignements sur la situation géographique, la population ainsi que les us et coutumes des nations amérindiennes du Québec dans la série de publications intitulées *Les premières nations*, réalisées par le Ministère de l'Éducation du Québec en collaboration avec le Musée de la civilisation du Québec.

Quant aux Inuits, ils vivent dans une quinzaine de villages s'échelonnant de la Baie James à la Baie d'Ungava.

La carte, figurant à l'annexe 1 de la page 12, permet de visualiser la localisation géographique des villages inuits et amérindiens du Québec.

D'après les données du MAINC, 85 p. 100 des Indiens inscrits vivaient sur le territoire d'une réserve ou sur une terre de la couronne en 1983. Cette proportion est passée à 75 p. 100 en 1988, (baisse attribuable en grande partie au rétablissement du statut d'Indien inscrit par la loi C-31¹), puis à moins de 70 p. 100 en 1993 et, enfin, à 70,5 p. 100 en 1996.

La situation linguistique

La situation linguistique des autochtones est très variée. Chacune des onze nations possède sa propre langue maternelle et utilise de façon plus ou moins importante, soit comme langue d'usage, soit comme langue seconde, le français, l'anglais ou même les deux. Parmi les Hurons, par exemple, ainsi que parmi les Abénaquis et les Malécites, le français a même remplacé la langue autochtone pour devenir la langue d'usage. Plusieurs Abénaquis et Malécites parlent aussi l'anglais.

Dans la communauté des Mohawks de Kahnawake, l'anglais occupe une place comparable à celle du français chez les Montagnais de Mashteuiatsh et d'Essipit. Dans les autres communautés où la langue autochtone demeure prédominante, certaines utilisent le français comme langue seconde (c'est le cas des Attikameks et de la plupart des Montagnais de la Côte-Nord), d'autres utilisent plutôt l'anglais, notamment les Mohawks, les Cris, les Inuits et les Naskapis. Enfin, parmi les Algonquins et les Micmacs, l'utilisation du français ou de l'anglais comme langue seconde varie d'une bande à l'autre.

1. Le 28 juin 1985, la loi C-31 a modifié la *Loi sur les Indiens* de 1876. Elle a, entre autres choses, aboli la discrimination basée sur le sexe et rétabli le statut et le droit d'appartenance à une bande.

De ce bref profil socio-démographique des autochtones du Québec, il ressort qu'il s'agit d'une population particulièrement jeune, en croissance et très dispersée, tant sur le plan géographique que sur le plan linguistique. Ces caractéristiques, qui s'ajoutent à une évidente spécificité culturelle, sont importantes à retenir au moment d'analyser la situation scolaire de la population autochtone du Québec.

L'état de la scolarisation de la population autochtone de 15 ans et plus

Le recensement constitue la seule source de données disponible pour évaluer le niveau de scolarité de la population autochtone.

Certaines questions du recensement, qui s'adressent aux personnes âgées de 15 ans et plus, permettent de distribuer la population adulte selon le plus haut niveau de scolarité atteint et selon leur langue maternelle.

Notons que la population de 15 ans et plus comprend aussi bien les personnes ayant terminé leur scolarité il y a très longtemps que celles qui fréquentent encore l'école.

Tableau 3
Distribution des populations autochtones et allochtones de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint

Plus haut niveau de scolarité atteint	Recensement de 1991				Recensement de 1996			
	Autochtones		Allochtones		Autochtones		Allochtones	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
moins de 9 ^e année	7 880	45,6	1 077 120	20,0	8 320	40,0	1 014 955	18,1
9 ^e à 13 ^e sans diplôme	5 070	29,4	1 014 150	18,9	6 505	31,3	975 210	17,4
diplôme d'études secondaires ou de métier	1 110	6,4	1 214 910	22,6	1 715	8,2	1 233 355	22,0
études postsecondaires non universitaires avec ou sans certificat	2 555	14,8	1 088 990	20,3	3 235	15,5	1 249 760	22,3
université sans diplôme	310	1,8	270 055	5,0	285	1,4	87 975	1,6
diplôme universitaire	340	2,0	698 890	13,0	760	3,6	1 039 090	18,6
Total	17 270		5 377 060		20 815		5 600 345	

Sources : Statistique Canada, réponses uniques seulement.

L'interprétation de ces résultats doit se faire avec prudence, car les données sont partielles.

Si l'on considère les résultats des recensements de 1991 et de 1996 (tableau 3), le niveau de scolarité de la population autochtone aurait connu une légère amélioration. En 1991, on observait que 45,6 p. 100 de la population de 15 ans et plus avait moins de 9 ans de scolarité, et ce pourcentage aurait baissé à 40,0 p. 100 au recensement de 1996. Le pourcentage d'autochtones ayant atteint de 9 à 13 ans de scolarité (sans diplôme d'études secondaires) aurait augmenté, pour passer de 29,4 p. 100 en 1991 à 31,3 p. 100 en 1996. Enfin, le pourcentage d'autochtones ayant atteint un niveau de scolarité équivalent à des études postsecondaires est passé de 18,6 p. 100 à 20,5 p. 100.

Le système scolaire autochtone

La situation administrative des écoles desservant les élèves autochtones était relativement simple jusqu'au milieu des années 70. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) finançait et administrait une trentaine d'écoles primaires dans les communautés autochtones. Les élèves du secondaire et du

postsecondaire s'inscrivaient dans le réseau public québécois à la suite d'ententes de financement entre le gouvernement fédéral et les organismes scolaires visés.

Depuis, la situation s'est grandement diversifiée, notamment par la création des commissions scolaires crie et Kativik, à la suite de la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (Cris et Inuits) en 1975, et de l'école naskapi à la suite de la signature de la Convention du Nord-Est québécois (Naskapis) en 1978. Financées depuis lors par les deux paliers de gouvernement, ces deux commissions scolaires de même que l'école naskapi sont **administrées** par les autochtones. Sans avoir leur propre commission scolaire, les Naskapis voient à l'administration de leur école au sein de la Commission scolaire Central Québec (avant juillet 1998 : au sein de la Commission scolaire régionale Eastern Québec). Ils disposent d'un comité naskapi de l'Éducation, qui a des pouvoirs élargis. Le gouvernement provincial du Québec défraie 25 p.100 des coûts de fonctionnement et d'investissements de la Commission scolaire crie et de l'école naskapi et 75 p.100 des coûts de la Commission scolaire Kativik. Le gouvernement fédéral complète leur financement budgétaire. En 1996-1997, ces organismes regroupent respectivement **neuf** établissements scolaires pour les élèves cris, **quatorze** pour les élèves inuits et **un** pour les élèves naskapis (tableau 4).

Tableau 4
Écoles des réserves et
des villages
autochtones du
Québec, selon la
situation administrative
de 1977-1978 à
1997-1998

	Écoles fédérales	Écoles de bande	CS crie	CS Kativik	École naskapi	Total
1977-1978	29	-	-	-	-	29
1978-1979	16	2	7	13	-	38
1979-1980	16	3	7	13	-	39
1980-1981	13	8	7	13	-	41
1981-1982	12	8	7	13	-	40
1982-1983	12	9	7	13	-	41
1983-1984	13	9	8	13	-	43
1984-1985	11	13	8	13	-	45
1985-1986	10	14	8	14	-	46
1986-1987	10	14	8	14	-	46
1987-1988	9	15	8	14	-	46
1988-1989	7	18	8	14	-	47
1989-1990	4	23	9	14	1	51
1990-1991	2	29	9	14	1	55
1991-1992	2	31	9	14	1	57
1992-1993	2	31	9	14	1	57
1993-1994	2	31	9	14	1	57
1994-1995	2	n.d.	9	14	1	n.d.
1995-1996	1	n.d.	9	14	1	n.d.
1996-1997	1	n.d.	9	14	1	n.d.
1997-1998	1	37	9	14	1	62

Sources : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

Parallèlement à la mise en place de ces nouvelles structures, s'est amorcé, au sein même des communautés amérindiennes, un mouvement de prise en charge par les conseils de bandes de l'administration des écoles situées sur le territoire des réserves. Ce mouvement s'est poursuivi de telle façon qu'en 1996, il ne subsiste qu'une seule école fédérale (dans la communauté des Mohawks de Kanesatake), pour **trente-sept** écoles de bande. Ont ainsi été créées ou prises en charge, selon le cas, plus de **trente-sept** écoles de bande.

Au 30 septembre 1996, le système scolaire comprenait donc soixante-deux écoles administrées par les différentes communautés autochtones du Québec.

Il y avait **14 334 élèves** autochtones qui fréquentaient ces écoles au 30 septembre 1996. De ce nombre, **6 280 élèves** fréquentaient une école sous la responsabilité d'un Conseil de bande ou une école fédérale. Il y avait **5 974 élèves** qui fréquentaient les écoles des commissions scolaires crie et Kativik ou l'école naskapi. Enfin, **2 080 élèves** fréquentaient une école relevant d'une autre commission scolaire ou, encore, un établissement d'enseignement privé situé hors des réserves indiennes et des villages inuits (tableau 5).

Tableau 5
Élèves autochtones reconnus par le MAINC ou le MEQ, selon le type d'établissement scolaire fréquenté (éducation préscolaire, primaire et secondaire), de 1977-1978 à 1996-1997

	Écoles fédérales	Écoles de bande	CS crie	CS Kativik	École naskapi	Autres CS et écoles privées	Total
1977-1978	4 957	-	-	-	-	5 162	10 119
1978-1979	2 853	321	2 089	1 808	-	3 264	10 335
1979-1980	2 810	368	2 162	1 479	-	3 123	10 334
1980-1981	1 803	1 413	2 363	1 292	-	3 147	10 567
1981-1982	1 746	1 378	2 367	1 654	-	3 240	10 725
1982-1983	1 661	1 502	2 489	1 664	-	3 184	10 795
1983-1984	1 764	1 616	2 533	1 969	-	2 903	10 700
1984-1985	1 668	1 842	2 723	1 626	-	3 107	11 344
1985-1986	1 527	2 171	2 731	2 026	-	2 886	11 326
1986-1987	1 538	2 354	2 651	1 997	-	2 748	11 299
1987-1988	1 496	2 601	2 750	2 029	-	2 775	11 651
1988-1989	1 056	2 989	2 946	2 083	-	2 655	11 708
1989-1990	622	3 452	3 023	2 178	128	2 441	12 075
1990-1991	359	4 079	3 020	2 243	137	2 508	12 360
1991-1992	244	4 996	2 986	2 283	142	2 054	12 786
1992-1993	240	5 217	2 982	2 373	148	2 149	13 197
1993-1994	213	5 536	2 979	2 464	149	2 167	13 508
1994-1995	206	5 614	3 020	2 531	172	2 142	13 685
1995-1996	138	5 891	3 151	2 653	175	2 159	14 167
1996-1997	126	6 154	3 146	2 649	186	2 080	14 334

Sources : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec,
Banque historique. Ces données ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

La répartition des élèves selon le type d'école fréquentée montre que peu d'élèves autochtones fréquentent une école primaire du réseau québécois. En effet, 785 élèves fréquentent des écoles privées ou des commissions scolaires autres que les commissions scolaires crie et Kativik ou l'école naskapi, à la suite d'une entente de financement entre les conseils de bandes et les commissions scolaires en cause. Ce nombre a peu diminué depuis septembre 1987 (929 élèves), malgré le passage sous la responsabilité autochtone de l'école Amik-Wiche, au Lac-Simon, laquelle relevait antérieurement de la Commission scolaire de Val d'Or, et de l'école Olamen, à la Romaine, qui relevait de la Commission scolaire du Littoral (tableaux 6a et 6b).

Tableau 6a
Répartition par classe
des élèves
autochtones du
Québec en 1987-1988,
selon le type d'école
ou d'organisme

Classe et ordre d'enseignement	Écoles fédérales	Écoles de bande	CS crie	CS Kativik	Écoles * provinciales et privées	Total
Maternelle 4 ans	189	198	199	-	61	647
Maternelle 5 ans	188	215	218	213	113	947
Somme partielle	377	413	417	213	174	1 594
1 ^{re} primaire	203	215	283	192	156	1 049
2 ^e primaire	162	221	251	158	135	927
3 ^e primaire	147	221	249	158	190	965
4 ^e primaire	147	206	245	171	144	913
5 ^e primaire	154	183	257	159	167	920
6 ^e primaire	141	202	242	161	135	881
7 ^e primaire	-	-	123	180	2	305
Somme partielle	954	1 248	1 650	1 179	929	5 960
1 ^{re} secondaire	111	313	284	202	502	1 412
2 ^e secondaire	47	240	152	171	317	927
3 ^e secondaire	7	164	124	126	339	760
4 ^e secondaire	-	145	107	99	258	609
5 ^e et 6 ^e secondaire	-	78	16	39	256	389
Somme partielle	165	940	683	637	1 672	4 097
Total	1 496	2 601	2 750	2 029	2 775	11 651

* Les élèves de la 7^e primaire sont inclus avec les élèves de la 1^{re} secondaire dans les données du MAINC.

Sources : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, élèves autochtones au 31 décembre 1987;
Ministère de l'Éducation du Québec, Banque historique. Ces données ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

Ainsi, la presque totalité des autochtones ont maintenant accès à des écoles primaires et secondaires dans leur communauté. En effet, en 1996-1997, sur un total de 5 032 élèves autochtones inscrits à l'enseignement secondaire (incluant les 418 élèves inscrits à des programmes spéciaux), plus de 3 848 ont fréquenté des établissements dans leur communauté: 2 005, des écoles de bande, 1 072, la Commission scolaire crie, 723, la Commission scolaire Kativik et 48, l'école naskapi.

Tableau 6b
Répartition par classe
des élèves
autochtones du
Québec en 1996-1997,
selon le type d'école
ou d'organisme

Classe et ordre d'enseignement	Écoles fédérales	Écoles de bande	CS crie	CS Kativik	École naskapi	Écoles provinciales	Écoles privées	Total
Maternelle 4 ans	18	632	252	14	21	33	5	975
Maternelle 5 ans	14	532	291	269	16	65	8	1 195
Somme partielle	32	1 164	543	283	37	98	13	2 170
1 ^{re} primaire	21	611	281	267	18	111	12	1 321
2 ^e primaire	18	527	262	216	16	117	15	1 171
3 ^e primaire	11	488	284	271	14	108	17	1 193
4 ^e primaire	20	476	238	253	16	123	14	1 140
5 ^e primaire	12	461	229	208	19	124	11	1 064
6 ^e primaire	12	417	237	421	18	116	17	1 238
7 ^e primaire	-	5	-	-	-	-	-	5
Somme partielle	94	2 985	1 531	1 636	101	699	86	7 132
1 ^{re} secondaire	-	654	374	239	13	270	94	1 644
2 ^e secondaire	-	405	260	166	11	178	59	1 079
3 ^e secondaire	-	259	210	154	11	184	47	865
4 ^e secondaire	-	196	132	103	8	126	39	604
5 ^e et 6 ^e secondaire	-	107	96	58	5	132	24	422
Somme partielle	-	1 621	1 072	720	48	890	263	4 614
Programmes spéciaux	-	384	-	10	-	25	6	425
Total	126	6 154	3 146	2 649	186	1 712	368	14 341

Sources : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, élèves autochtones au 31 décembre 1996;

Ministère de l'Éducation du Québec, Banque historique. Ces données ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

Le cheminement scolaire des autochtones

À la maternelle 4 ans, les élèves autochtones représentent plus de 5,6 p. 100 des effectifs scolaires québécois du même âge. Au secteur public, la maternelle 4 ans est réservée à un effectif scolaire particulier; par ailleurs, le Ministère ne recense pas tous les enfants qui fréquentent une maternelle 4 ans, par exemple, les enfants inscrits dans les garderies privées. S'explique ainsi la forte représentation des élèves autochtones à la maternelle 4 ans (voir le tableau 7 en page 13). À l'enseignement primaire, de même qu'au début de l'enseignement secondaire, les élèves autochtones représentent environ 1,2 p. 100 des effectifs scolaires québécois. Cette proportion baisse sensiblement à 0,7 p. 100 en 4^e année du secondaire, puis à 0,5 p. 100 l'année suivante après avoir subi une légère hausse à la 6^e année du primaire (1,4 p. 100) et à la 1^{re} année du secondaire (1,5 p. 100).

Au Québec, le parcours scolaire normal des élèves suit la progression suivante, pour ce qui est de l'âge et de la classe: 5 ans à la maternelle, 6 ans en 1^{re} primaire, 7 ans en 2^e primaire, et ainsi de suite jusqu'à 12 ans en 1^{re} secondaire, etc. Les élèves qui suivent cette progression forment le groupe modal; ceux qui s'éloignent d'un an, de deux ans ou même davantage de ce parcours, peuvent accuser un retard scolaire. À partir de cette progression moyenne, nous avons établi la répartition des élèves dont on connaît l'âge et la classe, selon l'écart entre leur âge et l'âge du groupe modal.

Cette répartition a été effectuée pour les élèves autochtones de même que pour les élèves de l'ensemble du Québec (tableaux 8a et 8b).

Tableau 8a
Répartition, en pourcentage, des élèves de chaque classe, selon l'écart d'âge avec le groupe modal de l'ensemble du Québec, 1996-1997

Classe	Élèves autochtones du Québec				
	Écarts d'âge (en plus) avec l'âge modal du Québec (en pourcent)				
	Âge modal	Aucun	1 an	2 ans	3 ans et plus
Maternelle 4 ans	4	78,9	20,7	0,4	0,0
Maternelle 5 ans	5	88,0	11,6	0,3	0,2
1 ^{re} primaire	6	77,7	19,6	2,4	0,2
2 ^e primaire	7	74,2	22,6	3,0	0,2
3 ^e primaire	8	66,0	27,6	4,4	2,0
4 ^e primaire	9	62,2	29,9	6,1	1,8
5 ^e primaire	10	56,4	33,6	7,3	2,7
6 ^e primaire	11	45,9	39,7	11,6	2,8
1 ^{re} secondaire	12	22,6	36,0	25,0	21,4
2 ^e secondaire	13	15,4	31,2	23,6	29,8
3 ^e secondaire	14	15,6	30,9	24,9	28,7
4 ^e secondaire	15	13,6	28,0	29,6	28,8
5 ^e secondaire	16	15,2	27,5	19,2	38,2

Sources : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

Tableau 8b
Répartition, en pourcentage, des élèves de chaque classe, selon l'écart d'âge avec le groupe modal de l'ensemble du Québec, 1996-1997

Classe	Élèves de l'ensemble du Québec				
	Écarts d'âge (en plus) avec l'âge modal (en pourcent)				
	Âge modal	Aucun	1 an	2 ans	3 ans et plus
Maternelle 4 ans	4	100,0	-	-	-
Maternelle 5 ans	5	99,5	0,5	-	-
1 ^{re} primaire	6	93,3	6,2	0,4	-
2 ^e primaire	7	89,7	9,0	1,0	0,3
3 ^e primaire	8	86,0	11,9	1,4	0,8
4 ^e primaire	9	83,2	14,2	2,1	0,5
5 ^e primaire	10	81,4	15,9	2,6	0,1
6 ^e primaire	11	80,0	18,9	1,1	-
1 ^{re} secondaire	12	65,4	21,8	8,2	4,6
2 ^e secondaire	13	66,6	20,5	9,4	3,5
3 ^e secondaire	14	67,5	21,0	8,5	3,0
4 ^e secondaire	15	71,0	19,9	7,5	1,6
5 ^e secondaire	16	71,4	20,1	6,2	2,3

Sources : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

Selon la déclaration des effectifs scolaires du 30 septembre 1996, **quatre élèves québécois sur cinq** (80,0 p. 100) étaient inscrits à la 6^e année du primaire sans écart d'âge (en plus) avec le groupe modal (tableau 8b). Pour les élèves autochtones, **un peu moins de un élève sur deux** (45,9 p. 100) étaient inscrits en 6^e année du primaire sans écart d'âge (en plus) avec le groupe modal (tableau 8a). Pour les élèves autochtones de même que pour l'ensemble des élèves du Québec, plus on progresse dans le parcours scolaire, plus la proportion des élèves pouvant éprouver des difficultés et accumuler une année ou plus de retard augmente. C'est ce que démontre l'allure dégressive des proportions d'élèves qui ont l'âge modal.

Le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire s'accompagne d'une augmentation du nombre d'élèves dont l'âge dépasse non plus seulement d'un an, mais de deux et de trois ans, l'âge modal. Cette augmentation survient à la première année du secondaire où l'on ne trouve plus que 65,4 p. 100 des élèves sans écart d'âge (en plus) avec le groupe modal, pour l'ensemble du Québec, et seulement 22,6 p. 100, pour les élèves autochtones.

À l'enseignement secondaire, les retards scolaires s'accompagnent d'une augmentation de l'abandon des études. Malgré cela, la proportion d'élèves autochtones inscrits en 5^e secondaire sans écart d'âge avec l'âge modal n'est que de 15,2 p. 100. comparativement à 71,4 p. 100 pour l'ensemble des élèves du Québec.

La réussite scolaire

Pour les élèves autochtones des commissions scolaires crie et Kativik, nous disposons, de même que pour chacune des commissions scolaires du Québec, de données individuelles qui permettent une analyse longitudinale du parcours scolaire. Ces données permettent, par exemple, d'observer le phénomène des abandons scolaires de même que le calcul de taux de diplomation basés sur le suivi de différentes cohortes d'élèves.

Les taux de diplomation figurant au tableau 9 ont été établis pour une durée de sept ans. Par conséquent, pour la cohorte de 1984, il s'agit de diplômes obtenus en 1991 et pour la cohorte de 1989, il s'agit de diplômes obtenus en 1996. *Ainsi, la diplomation après sept ans, pour la cohorte de 1989-1990, établit la proportion d'élèves **nouvellement inscrits et inscrites** en 1^{re} secondaire en 1989-1990, dans une commission scolaire donnée, qui ont obtenu un premier diplôme après une durée de sept années, soit en 1996. Le premier diplôme peut être obtenu dans la même commission scolaire, une autre commission scolaire ou un établissement d'enseignement privé, au secteur des jeunes ou à celui des adultes (moins de 20 ans) ¹.* Les taux de diplomation ainsi observés pour les cohortes de 1989 ont été de **23,3 p. 100** pour chacune des commissions scolaires crie et Kativik. Ils sont de beaucoup inférieurs à la moyenne de ceux observés pour l'ensemble des élèves du Québec pendant la même période, soit **73,2 p. 100**.

1. Extrait de la publication officielle du ministère de l'Éducation du Québec intitulée *RÉSULTATS aux épreuves uniques de juin 1996 par commission scolaire et par établissement privé, ET DIPLOMATION par commission scolaire*.

Tableau 9
Évolution des taux de
diplomation après
7 ans pour l'ensemble
du Québec ainsi que
pour les commissions
scolaires crie et Kativik

	Ensemble du Québec	CS crie	CS Kativik
Cohorte de 1984 (1984-1991)	65,1	22,1	18,0
Cohorte de 1985 (1985-1992)	67,5	33,6	11,5
Cohorte de 1986 (1986-1993)	69,5	28,7	17,7
Cohorte de 1987 (1987-1994)	71,7	27,7	24,4
Cohorte de 1988 (1988-1995)	72,2	24,8	29,8
Cohorte de 1989 (1989-1996)	73,2	23,3	23,3

Sources : Direction de la sanction des études et Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.

Conclusion

Le mouvement de prise en charge de son système d'éducation par chacune des communautés autochtones, amorcé dans les années 1978-1979, est pour ainsi dire terminé. En effet, à ce jour, il ne reste qu'une seule école autochtone encore administrée par le gouvernement fédéral. Toutes les autres écoles des réserves sont maintenant administrées par les communautés amérindiennes. Parallèlement à cette prise en charge, les communautés se sont aussi dotées pour la plupart de services éducatifs correspondant à l'enseignement secondaire. Aujourd'hui, au secondaire, la majorité des élèves autochtones fréquentent une école administrée par les autochtones.

Les données rassemblées pour constituer le présent bulletin nous ont cependant démontré que, malgré cette prise en charge de leur système d'éducation par les autochtones, l'abandon et le retard scolaire sont toujours très fréquents chez leurs élèves.

Cette situation serait moins préoccupante si la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire n'était demeurée difficile et si l'obtention du diplôme d'études secondaires – donnant accès à une qualification professionnelle reconnue ou à la poursuite des études à l'enseignement collégial et universitaire – n'était encore le fait que d'une minorité d'élèves autochtones.

L'isolement géographique de la plupart des communautés amérindiennes et inuites joue sans aucun doute un rôle capital dans le maintien de cette situation scolaire. Il faut toutefois se rappeler que l'école, telle qu'elle existe actuellement, ne s'inscrit pas dans la tradition des nations autochtones.

Pour renseignement : Diane Foucault (418) 644-5712

[Bulletins statistiques](#)
déjà parus

LESPÉRANCE, André, *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, N° 1, **Novembre 1997**.

DEMERS, Marius, *Rémunération et temps d'enseignement dans l'enseignement public primaire et secondaire (1^{er} cycle); une comparaison Québec - pays de l'OCDE*, N° 2, **Novembre 1997**.

DEMERS, Marius, *La dépense d'éducation par rapport au PIB; une comparaison Québec - pays de l'OCDE*, N° 3, **Juin 1998**.

MAHEU, Robert, *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995. Une comparaison Québec - pays de l'OCDE*, N° 4, **Juin 1998**.

BEAUCHESNE, Luc, *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, N° 5, **Juin 1998**

SAINT-GERMAIN, Claude, *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, N° 6, **Juin 1998**.

annexe 1

Les communautés autochtones du Québec

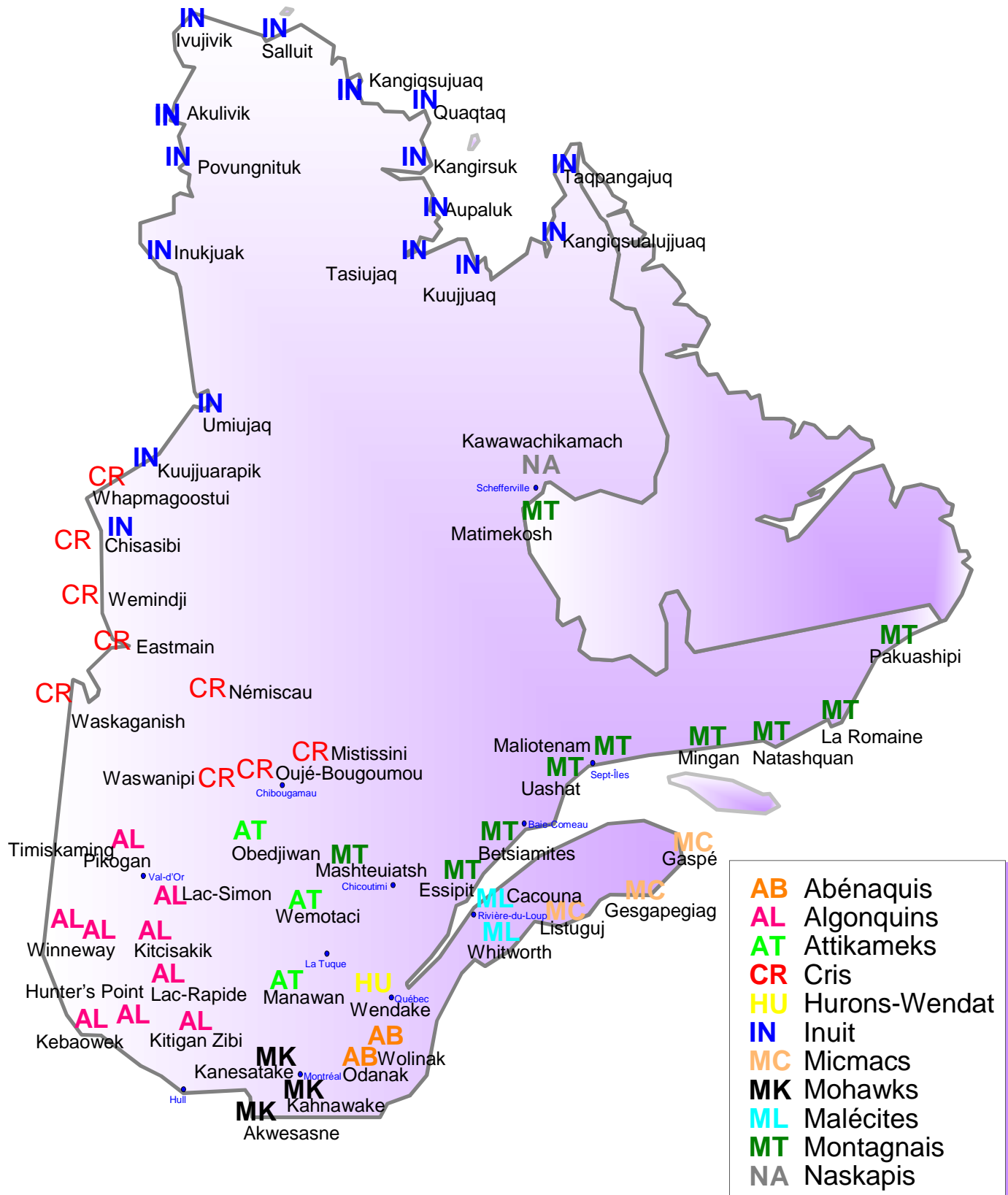


Tableau 7 Répartition des élèves autochtones du Québec selon l'âge et la classe, 1996-1997

Classe Âge	Préscolaire		Primaire							Secondaire					PS*	Total
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e		
4 ans	769	11	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	781
5 ans	202	1 040	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	1 260
6 ans	4	139	1 011	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	1 178
7 ans	-	3	259	853	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	1 158
8 ans	-	2	32	265	761	22	-	-	-	-	-	-	-	-	11	1 093
9 ans	-	-	3	35	329	687	18	1	-	-	-	-	-	-	9	1 082
10 ans	-	-	-	2	53	341	582	26	-	-	-	-	-	-	12	1 016
11 ans	-	-	-	-	17	69	357	541	-	9	-	-	-	-	12	1 005
12 ans	-	-	-	-	6	19	78	491	4	362	3	-	-	-	30	993
13 ans	-	-	-	-	-	2	25	144	1	591	163	17	1	-	16	960
14 ans	-	-	-	-	-	-	4	35	-	411	337	118	2	-	25	932
15 ans	-	-	-	-	1	-	-	-	-	170	255	267	79	5	38	815
16 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81	192	215	169	59	61	777
17 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	101	154	179	116	55	616
18 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	25	71	102	81	46	332
19 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3	19	50	87	37	198
20 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	19	65	27	114
21 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	9	11	23
22 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
23 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	975	1 195	1 321	1 171	1 193	1 140	1 064	1 238	5	1 644	1 079	865	604	422	418	14 334
% du Québec	5,6	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,2	1,4	-	1,5	1,1	0,9	0,7	0,5	-	1,25

* PS : Programmes spéciaux.

Sources : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;

Direction des statistiques et des études quantitatives, ministère de l'Éducation du Québec.